

*Une simple attention peut sauver une vie, restons connectés.*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Le 21 janvier 2021

## LANCEMENT DE VIGILANS À L'AP-HM UN PROGRAMME POUR PRÉVENIR LA RÉCIDIVE SUICIDAIRE

**La vie tient parfois à peu de choses. Une présence, une attention, un simple geste.**

**Afin de prévenir le suicide et de réduire la récurrence suicidaire les Hôpitaux Universitaires de Marseille et leurs partenaires lancent Vigilans. Un dispositif qui sera préalablement testé dans les Bouches-du-Rhône avant d'être déployé sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et porté par le service Urgences psychiatrique de l'Hôpital de la Timone.**

**« Je vais sur le pont. Si quelqu'un me sourit en chemin, je ne sauterai pas ».**

*C'est le mot que retrouvera Jérôme Arthur Motto écrit de la main d'un patient à la fin des années 60. De ce drame née l'idée de mettre en place une veille qui s'avèrera extrêmement efficace pour rompre le sentiment d'isolement et d'abandon : des courriers personnalisés, manuscrits, sont envoyés aux personnes de manière périodique.*

C'est le récit de cette expérience, ainsi que plusieurs études sur les bénéfices des dispositifs de veille dans la prévention de la récurrence suicidaire, qui ont inspiré la création de **Vigilans**. Le déploiement du programme dans les Bouches-du-Rhône est coordonné au sein des Hôpitaux Universitaires de Marseille (AP-HM) **par le Dr Jean-Marc HENRY et le Dr Sonia HO**. Il s'agit d'un ensemble de mesures et d'outils pour maintenir un lien, assurer d'un recours possible en cas de difficulté ou de crise, même après la sortie de l'hôpital.

Aux urgences, un **courrier d'information et une petite carte ressource** prévention sont remis aux patients qui ont tenté de mettre fin à leurs jours. Leur consentement est recueilli pour pouvoir les contacter ultérieurement, par courrier ou au téléphone. Sur la carte, un numéro gratuit fixe et portable accompagné de ce message : **« Nous pensons à vous, restons connectés ! »**

La **permanence téléphonique**, ouverte du lundi au vendredi de 10h à 18h, est assurée par une psychologue et une infirmière qui reçoivent les appels et joignent les gens selon un calendrier d'appels précis, pour s'enquérir de leur état et de leur condition. En cas d'impossibilité de les joindre par téléphone, **des cartes postales** sont envoyées une fois par mois pendant quatre mois avec un message manuscrit, signe tangible de l'authenticité de la démarche. Marques d'attention discrètes, elles ont vocation par un moyen non intrusif à rappeler **qu'il existe, en cas de besoin, des personnes vers qui se tourner.**

Les premières évaluations ont démontré que dans l'année qui suit la tentative de suicide on passe, grâce au dispositif de veille, de 1% de mortalité à 0,6%. On dénombre approximativement 2000 tentatives de suicide par an sur Marseille, 4000 à 5000 tentatives dans les Bouches-du-Rhône. Sur la région, le nombre de personnes concernées par le déploiement du programme pourrait au final atteindre les 10 000. A titre d'exemple, pour 5000 personnes, le passage de 1% à 0,6% représente **une vingtaine de vies sauvées.**